

• Seuls DanseSport Québec (DSQ) et Canada DanceSport (CDS) ont juridiction lors de ces événements. • Tous les compétiteurs doivent présenter leur carte de membre en règle de leur association régionale. • Tous les compétiteurs âgés de moins de 18 ans doivent faire compléter le document ci-dessus mentionné par un des parents ou par le tuteur. • Tenue vestimentaire de compétition obligatoire pour tous les championnats. Le code vestimentaire sera appliqué rigoureusement. • NIVEAU DES DANSES Un compétiteur ou couple de compétiteurs ne peut pas danser dans plus de deux niveaux. Exemple : Oui pour Pré-Bronze Bloc 1 standard et Bronze Bloc 1 standard Non pour Pré-Bronze Bloc 1 standard et Bronze Bloc 1 standard et Argent Bloc 1 standard • Chaque compétiteur doit se procurer un billet d'admission pour le jour de l'évènement. Il n'y aura aucun remboursement sur les frais d'admission après la date limite. Les inscriptions ne seront pas traitées tant que les droits d'inscription et les billets ne seront pas intégralement payés. • Toute inscription reçue et acceptée après la date limite (26 mars 2026) exigera des frais supplémentaires (voir bon de commande). L'inscription tardive sera refusée si elle requiert l'ajout de rondes supplémentaires. Aucune inscription ne sera acceptée le jour de l'évènement. Les événements peuvent être annulés en cas d'inscriptions insuffisantes. • Tous les compétiteurs doivent s'enregistrer au moins 60 minutes avant l'heure prévue de leur ronde. • Il est de la responsabilité de chacun d'être prêts à danser au moins 20 min avant leur catégorie. Aucun délai ne sera accordé pour les retardataires. Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'horaire si nécessaire. • L'utilisation de « spray tan » est strictement interdite sur les lieux.	• Only DanseSport Québec (DSQ) and Canada DanceSport (CDS) have jurisdiction over these events. • All competitors must present their valid Regional Association membership card. • Competitors under 18 years of age must have a release signed by a parent or legal guardian. • Competition dress is obligatory for all Championships. Le code vestimentaire sera appliqué rigoureusement. • DANCES LEVEL A competitor or couple of competitors cannot dance in more than two levels Example: Yes, for Pre-Bronze Standard Block 1 and Bronze Standard Block 1 No, for Pre-Bronze Standard Block 1, Bronze Standard Block 1, and Silver Standard Block 1 • Each competitor must purchase an admission ticket for the day of the event. There are no refunds for entry fees. Registrations will not be processed until the registration fees and tickets are fully paid. • There will be an extra fee for entries received and accepted after March 26, 2026 (see Order Form). Entries will only be accepted after the deadline if this does not necessitate additional rounds. No entries will be accepted on the day of the event. Events may be cancelled if there are insufficient entries. • All competitors must register at least 60 minutes prior to their scheduled event. • All competitors must be ready to compete at least 20 min prior to their event. Competition events will not be delayed for competitors who arrive late. • The use of spray tan is strictly forbidden on the premises.
--	---

RÈGLEMENTS SUR LES ÂGES - AGE REGULATION

RÈGLEMENTS SUR LES ÂGES

7.01 Restrictions d'âge [Règlements CDS](#) :

Juvenile I : atteindre le 9e anniversaire ou moins au cours de l'année civile

Juvenile II : atteindre le 10e ou 11e anniversaire au cours de l'année civile

Junior I : atteindre le 12e ou 13e anniversaire au cours de l'année civile

Junior II : atteindre le 14e ou 15e anniversaire au cours de l'année civile

Jeuneuse : atteindre le 16e, 17e ou 18e anniversaire au cours de l'année civile

Moins de 21 ans : atteindre le 16e, 17e, 18e, 19e ou 20e anniversaire au cours de l'année civile

Adulte : atteindre le 19e anniversaire ou plus au cours de l'année civile

Senior I : l'un des partenaires doit avoir atteint son 35e anniversaire au cours de l'année civile et l'autre partenaire doit avoir atteint son 30e anniversaire au cours de l'année civile.

Senior II : l'un des partenaires doit avoir atteint son 45e anniversaire au cours de l'année civile et l'autre partenaire doit avoir atteint son 40e anniversaire au cours de l'année civile.
Senior III : l'un des partenaires doit avoir atteint son 55e anniversaire au cours de l'année civile et l'autre partenaire doit avoir atteint son 50e anniversaire au cours de l'année civile.
Senior IV : l'un des partenaires doit avoir atteint son 65e anniversaire ou plus au cours de l'année civile. L'autre partenaire doit avoir atteint son 60e anniversaire ou plus au cours de l'année civile.
Senior V : Les deux partenaires doivent avoir atteint son 70e anniversaire ou plus au cours de l'année civile.

Les couples Junior II sont autorisés à participer à toutes les épreuves pour jeunes. Les couples Jeunes sont autorisés à participer aux épreuves pour adultes. Dans tous les groupes d'âge, l'un des partenaires d'un couple peut appartenir à un groupe d'âge plus jeune, sauf dans les groupes d'âge Senior I, Senior II, Senior III et Senior IV.

AGE REGULATION: - [CDS Rules book:](#)

7.01 Age restrictions:

Juvenile I: reach 9th birthday or less in the calendar year
Juvenile II: reach 10th or 11th birthday in the calendar year
Junior I: reach 12th or 13th birthday in the calendar year
Junior II: reach 14th or 15th birthday in the calendar year
Youth: reach 16th, 17th or 18th birthday in the calendar year
Under 21: reach 16th, 17th, 18th, 19th or 20th birthday in the calendar year
Adult: reach 19th birthday or more in the calendar year
Senior I: One partner must have reached his or her 35th birthday in the calendar year and the other partner must have reached his or her 30th birthday in the calendar year.
Senior II: One partner must have reached his or her 45th birthday in the calendar year and the other partner must have reached his or her 40th birthday in the calendar year.
Senior III: One partner must have reached his or her 55th birthday in the calendar year and the other partner must have reached his or her 50th birthday in the calendar year.
Senior IV: One partner must have reached his or her 65th birthday or more in the calendar year. The other partner must have reached his or her 60th birthday or more in the calendar year.
Senior V: Both must have reached his or her & 70th birthday in the calendar year.

Junior II couples are allowed to compete in all Youth events. Youth couples are allowed to compete in adult events. In all age groups one partner of a couple can belong to a younger age-group, except in the Senior I, Senior II, Senior III, Senior IV and Senior V age groups.